Madame l'Inspectrice d'Académie,

Monsieur le Préfet,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

L'UNSA-éducation porte depuis le début son engagement sur la nécessité et l'urgence de la refondation de l'école et de la réforme du collège. Elle est d'autant plus vigilante quant à leurs mises en œuvre qu'elle en est convaincue.

Or, force est de constater, une fois de plus, que les moyens ne sont pas à la hauteur des enjeux, leur faiblesse étant absorbée par des dispositifs minimalistes et donc peu efficaces, et que le dialogue social souffre d'un évident manque de transparence.
Dans les classes, pour l'accomplissement des missions essentielles et quotidiennes, les postes que nous étions en droit d'attendre pour compenser la saignée des années Sarkozy n'arrivent pas.

Dans le contexte d'une demande institutionnelle accrue suite aux événements de janvier, à laquelle la situation concordataire du département offre une singulière caisse de résonnance, vous en conviendrez,
dans le contexte d'une dégradation constante pour les personnels de leurs possibilités de mobilité et de formation continue,
dans le contexte des promesses non tenues du Ministère sur les priorités nationales, notamment les RASED,
ce sont encore une fois les enseignants qui sont en première ligne, confrontés aux réalités budgétaires des mises en œuvre et à qui on demande encore et toujours des efforts.

Concernant les rythmes scolaires : leur mise en œuvre n'est pas la plus efficiente qui soit.
Le SE-Unsa vous a écrit, Madame l'inspectrice d'académie, il y a 15 jours, pour vous demander quels étaient les échéanciers pour les écoles qui veulent revoir leurs horaires. Nous attendons toujours votre réponse.

Concernant les REP/REP+ : la désignation, plus que nébuleuse des rep et rep+ alsaciens par monsieur le Recteur n'a fait que rajouter de la colère et de l'incompréhension là où il y avait déjà parfois un sentiment d'abandon. Nous sommes tous partenaires et avons tous la volonté que l'éducation puisse, au maximum de ses possibilités, lutter contre un déterminisme social. Il faut cesser d'avoir des postures comptables et prendre des responsabilités éducatives en toute transparence ; cette transparence, élément essentiel à la clarté est le garant des valeurs de notre République.

Concernant les remplacements : avec 8 postes en moins, ce n'est plus une dégradation c'est un naufrage. Pour le SE-Unsa, les régulières ruptures des missions du service public oblige à l'application de la loi sur le Service Minimum d'Accueil, il a dans ce sens posé une consigne syndicale stricte.

Concernant la direction d'école : sur le levier de la simplification des tâches administratives, sur lequel vous avez ici toute la main, nous attendons des réponses concrètes et efficaces de votre part aux demandes posées lors des groupes de travail.

Au niveau de la carte scolaire départementale, l'UNSA-éducation dénonce les pratiques de suppression de postes :

par le subterfuge des « redéploiements »,

par la manipulation des fusions d'école et des RPI,

par la négation de la reconnaissance des spécificités des cycles qui fait des élèves de Grande Section et de CP des variables d'ajustement,

par une inégalité de traitement entre le cursus monolingue et bilingue qui fait apparaître pour ce dernier un rapport élèves/classe meilleur que celui de l'Education prioritaire,

par la non prise en compte dans le calcul des effectifs des enfants du voyages et des CADAS, élèves fantômes à l'instant des remontées mais bien présents dans la réalité des écoles.

par la non prise en compte des élèves des CLIS, dont l'inclusion ne peut se réaliser honorablement dans des classes ordinaires surchargées.

Madame l'Inspectrice d'Académie, Monsieur le Préfet, dans l'attente de vos réponses à ces questionnements légitimes, soyez assurés que l'UNSA-éducation restera vigilante et critique comme force d'opposition mais aussi de propositions dans l'intérêt du service public d'éducation et ce malgré les aléas politiques souvent, trop souvent, tumultueux.

Pour l'UNSA-éducation 68

Guilhem CHAUZY

Anne KOHLER